

Mardi 10 février 2026

Conseil de Développement Forestier : des bases communes posées pour mieux concilier exploitation et préservation

Réunis le 9 octobre 2025 à Riols à l'occasion de la 3^e rencontre du Conseil de Développement Forestier, élus, professionnels de la filière forêt-bois, services de l'État, associations environnementales et usagers ont engagé un dialogue approfondi autour d'une question sensible et centrale : comment concilier les coupes en forêt avec la préservation des écosystèmes et les autres usages ? Cette matinée de débats a permis de partager les divergences de points de vue les désaccords, mais aussi dépasser les oppositions pour faire émerger des constats partagés, des leviers d'action concrets et des perspectives de travail communes à l'échelle du territoire.

Des constats partagés sur les coupes et la préservation des écosystèmes

La question posée initialement se voulait volontairement sujette à controverse. Nul ne doutait que les coupes en forêts pouvaient être compatibles avec la préservation de la biodiversité. Ce débat animé pour permettre à tous les avis d'être librement partagés, a permis de mettre en lumière le fait que certaines pratiques ponctuelles sont dommageables, et non l'exploitation forestière dans son ensemble. Mais il a aussi permis à tous de mieux comprendre le cadre réglementaire, de casser certains a priori et de discuter à bâtons rompus des besoins de chacun. Les participants ont rappelé l'importance d'adapter les modalités d'intervention aux contextes locaux, en tenant compte des sols, des milieux naturels, de la biodiversité et des continuités écologiques. La protection des sols, des milieux aquatiques et des ripisylves, ainsi que la conservation d'îlots de sénescence et d'arbres à forte valeur écologique, ont été identifiées comme des leviers essentiels.

Ce débat a mis en avant un besoin particulièrement partagé, de mieux communiquer et de décloisonner les fonctions de la forêt. Il a posé les bases d'une nécessaire culture de la forêt, a fortiori dans un territoire aussi boisé que le Haut-Languedoc

Un cadre d'échanges reconnu comme efficace

Les échanges ont mis en évidence le rôle du Schéma régional de gestion sylvicole, document révisé récemment, et des certifications forestières comme PEFC, qui encadrent strictement les pratiques, parfois au-delà du cadre réglementaire national. Les intervenants ont toutefois rappelé que la couverture de ces dispositifs reste partielle à l'échelle régionale et que les pratiques peuvent être hétérogènes.

Des solutions techniques connues mais contraintes économiquement

Le débardage par câble et l'utilisation de matériels adaptés ont été identifiés comme des solutions permettant de limiter l'impact des exploitations, notamment sur les sols sensibles. Des dispositifs d'aides publiques existent pour accompagner ces pratiques, mais les professionnels ont rappelé les contraintes économiques, logistiques et humaines qui freinent leur généralisation sur le territoire.

L'importance de l'information et de la pédagogie auprès des habitants et des usagers de la forêt a fait consensus. Les retours d'expérience ont montré que l'anticipation, l'explication des travaux, la sécurisation et l'adaptation temporaire des usages permettent de réduire les incompréhensions et de favoriser la cohabitation entre exploitation forestière et autres usages.

Vers une poursuite des échanges et de l'expérimentation

La décision de poursuivre l'expérimentation du Conseil de Développement Forestier a été validée à l'unanimité. Plusieurs pistes d'amélioration ont été proposées, notamment une meilleure prise en compte des autres usages de la forêt, le recours à des outils d'animation favorisant l'émergence de solutions concrètes, ainsi que la reconduction de retours d'expérience et de groupes de travail.

Informations pratiques

Camille Hautefeuille

Chargée de mission Forêts

Parc naturel régional du Haut-Languedoc

04 67 97 38 22



CHLOÉ PLANÈS
CHARGÉE DE COMMUNICATION

communication@parc-haut-languedoc.fr

06 74 10 77 24